



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-031-2019-11

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2019

Sommaire

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris

IDF-2017-10-05-008 - ARRETE portant subdélégation de signature du Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (4 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2019-11-22-011 - Arrêté du 22 novembre 2019 portant délégation de signature à monsieur Luigi PUCCI, chef de la division de la modernisation et des moyens généraux du rectorat de Créteil (3 pages)

Page 8

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de
Paris

IDF-2017-10-05-008

ARRETE

portant subdélégation de signature du Directeur
interrégional
des services pénitentiaires de Paris



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES RELATIONS SOCIALES

ARRETE

portant subdélégation de signature du Directeur interrégional
des services pénitentiaires de Paris

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu l'ordonnance n°58-696 du 06 août 1958;

Vu le décret n°66-874 du 21 novembre 1966 portant règlement d'administration publique relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire;

Vu le décret n°66-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret 87-604 du 31 juillet 1987 relatif à l'habilitation des personnes auxquelles peuvent être confiées certaines fonctions dans les établissements pénitentiaires;

Vu le décret n°92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration;

Vu le décret 97-1188 du 24 décembre 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles;

Vu les décrets 2008-1489 et 1491 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des DISP;

Vu le décret n°94-874 du 07 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et des établissements publics;

Vu le décret 97-3 du 07 janvier 1997 portant déconcentration de la gestion de certains personnels relevant du ministère de la justice;

Vu l'arrêté JUSE 9740008A du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services de l'administration pénitentiaire;

Vu l'arrêté JUSE 0240090A du 21 juin 2002 relatif à la déconcentration de la gestion de certains actes de gestion de personnels des services de l'administration pénitentiaire;

Vu l'arrêté JUSE 0640012A du 19 janvier 2006 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services de l'administration pénitentiaire;

Vu l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice du 23 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Laurent RIDEL, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 1^{er} novembre 2016;

Vu l'arrêté du Directeur de l'administration pénitentiaire du 1^{er} février 2017 portant délégation de signature à Monsieur Laurent RIDEL, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris;

Vu la circulaire FP du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale contre les risques maladie et accidents de service;

Vu la circulaire n°001108 du 06 novembre 2008 relatif à la protection statutaire des agents des services pénitentiaires;

ARRETE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent RIDEL, subdélégation de signature est donnée à:

- Monsieur Renaud SEVEYRAS, directeur fonctionnel, adjoint au directeur interrégional,
- Madame Annick REVOL-PICOLLET, conseillère d'administration, secrétaire générale
- Madame Fabienne GEOFFROY épouse LEMOINE, conseillère d'administration
- Madame Agnès CORNET, attachée d'administration,
- Madame Isabelle MAJEWSKI épouse BREANT, attachée d'administration,
- Monsieur Jean Louis MINET, secrétaire administratif
- Madame Agnès CHAUVEAU épouse BUON, secrétaire administrative
- Madame Ghizlane RAZZAKH, secrétaire administrative,
- Monsieur Thierry DEGRUELLE, attaché principal d'administration,
- Monsieur Stéphane LECOEUR, attaché d'administration
- Monsieur Dominique CORCOSTEGUI, directeur des services pénitentiaires hors classe
- Monsieur José BROWN, lieutenant pénitentiaire

pour:

- tous les actes de gestion des personnels des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire mentionnés à l'arrêté du 12 mars 2009.

Article 2

Subdélégation est également donnée à :

Madame Christelle ROTACH	directrice fonctionnelle des services pénitentiaires	MA Paris la Santé
Monsieur François TROUFLAUT	directeur des services pénitentiaires	MA Paris-La Santé
Monsieur Ludovic LEPHAY	attaché d'administration	MA Paris-La Santé
Monsieur Patrick HOARAU	directeur des services pénitentiaires	CD Melun
Madame Sabine DEVIENNE	directrice des services pénitentiaires	CD Melun
Monsieur Pascal BRUNEAU	directeur des services pénitentiaires hors classe	CP Meaux-Chauconin
Madame Nathalie FAUSTIN ép. CATALDO	directrice des services pénitentiaires	CP Meaux-Chauconin
Monsieur Didier MECREANT	attaché d'administration	CP Meaux-Chauconin
Monsieur Arnaud SOLERANSKI	directeur des services pénitentiaires hors classe	CP REAU
Madame Julie LATOU	directrice des services pénitentiaires	CP REAU
Madame Audrey CHARLES	attachée d'administration	CP REAU
Monsieur Jean-Pierre OMODEI	commandant pénitentiaire	CSL Melun
Monsieur Fabrice DEL-REY	major pénitentiaire	CSL Melun
Madame Odile CARDON	directrice des services pénitentiaires hors classe	MA des Yvelines
Monsieur Renaud LASSINCE	directeur des services pénitentiaires	MA des Yvelines
Madame Ghislaine HUREAUX ép. ROZENFARB	directrice des services pénitentiaires	MA des Yvelines
Madame Nadine VILOSA	attachée d'administration	MA des Yvelines

Madame Valérie BARBE épouse HAZET	directrice des services pénitentiaires hors classe	MC Poissy
Madame Elise THEVENY	directrice des services pénitentiaires	MC Poissy
Madame Fanny VILLENEUVE	attachée d'administration	MC Poissy
Madame Nathalie JAFFRE	directrice des services pénitentiaires	EPM Porcheville
Madame Bénédicte MORFIN	directrice des services pénitentiaires	EPM Porcheville
Monsieur Franck RIVIERE	commandant pénitentiaire	MA Versailles
Madame Christelle DELOZE	capitaine pénitentiaire	MA Versailles
Madame Nadine PICQUET	directrice fonctionnelle des services pénitentiaires	MA Fleury-Mérogis
Madame Isabelle BRIZARD	directrice des services pénitentiaires	MA Fleury-Mérogis
Madame Annick DA SILVA	attachée principale d'administration	MA Fleury-Mérogis
Monsieur Vincent VIRAYE	capitaine pénitentiaire	CSL Corbeil
Monsieur Rémi LAVERGNE	major pénitentiaire	CSL Corbeil
Madame Anne ROUVILLE épouse DROUCHE	directrice des services pénitentiaires	MA des Hauts de Seine
Monsieur Ivan GOMBERT	directeur des services pénitentiaires	MA des Hauts de Seine
Madame Maryline BAYE	attachée d'administration	MA des Hauts de Seine
Monsieur Léa POPLIN	directrice des services pénitentiaires hors classe	MA Seine Saint-Denis
Madame Carine JONROND	directrice des services pénitentiaires	MA Seine Saint-Denis
Madame Chantal REBILLARD	attachée d'administration	MA Seine Saint-Denis
Monsieur Elphège ZAMBA	commandant pénitentiaire	CSL Gagny
Monsieur Albert MENDY	major pénitentiaire	CSL Gagny
Monsieur Philippe OBLIGIS	directeur fonctionnel des services pénitentiaires	CP Fresnes
Madame Melisa ROUSSEAU	directrice des services pénitentiaires	CP Fresnes
Madame Marie DIAS ép BOXBERGER	attachée d'administration	CP Fresnes
Madame Souad BENCHINOUN	directrice des services pénitentiaires	QPA Villejuif
Monsieur Olivier REILLON	directeur des services pénitentiaires hors classe	EPSN Fresnes
Monsieur Yves FEULLERAT	directeur des services pénitentiaires hors classe	MA du Val d'Oise
Monsieur Guillaume GRAS	directeur des services pénitentiaires	MA du Val d'Oise
Madame Véronique DREVET ép. BOITEUX	attachée principale d'administration	MA du Val d'Oise
Monsieur Patrick MADIGOU	directeur fonctionnel d'insertion et de probation	SPIP 75
Monsieur Laurent LUDOWICZ	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 75
Monsieur Yannick LE MEUR	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 77
Madame Cécile DURAND	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 77
Madame Alice DUFOUR GAUVIN	attachée d'administration	SPIP 77
Monsieur François TOUTAIN	directeur pénitentiaire d'insertion de probation hors classe	SPIP 78
Madame Carole SAMBUCINI	directrice pénitentiaire d'insertion de probation	SPIP 78
Madame Sandrine ROSSI	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 91
Madame Emmeline ROGER ép. TRANAKIDIS	attachée principale d'administration	SPIP 91
Monsieur Alain FAJER	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 92
Madame Annie MUGNIER-POLLET	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 92
Épouse CRESSANT		
Monsieur Ahmed BELMOSTEFA	attaché d'administration	SPIP 92
Madame Marie Rolande DUBARD	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 93
Ép. MARTINS		
Madame Dominique PERRAULT	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 93
Madame Delphine DUBURCH	attachée d'administration	SPIP 93
Madame Marie DEYTS	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 94
Madame Virginie NOUAÏLE	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 94
Madame Delphine PATOUX ép. TREIS	attachée d'administration	SPIP 94
Monsieur Boujemaa ARSAFI	directeur fonctionnel d'insertion et de probation	SPIP 95
Monsieur Claude BISCHOFF	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation hors classe	SPIP 95
Madame Elisabeth MONTADAT	attachée d'administration	SPIP 95

- Pour les fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels de toutes catégories:
 - Procès-verbaux d'installation;
 - Les congés annuels;
 - Les autorisations d'absence pour raisons familiales;
 - Les congés maternités et paternités;
 - Les décisions d'ouverture, de versements et d'autorisation du CET;
 - Les retenues sur traitement pour service non fait ou mal fait;
 - Les décisions d'attribution et de fin de versement de l'indemnité pour charges pénitentiaires majorée et de toute autre indemnité;
 - Les décisions de demi-traitement;
 - Les décisions d'imputabilité et de non imputabilité en matière d'accident de service;
 - Les décisions d'octroi de cures thermales;
 - Les décisions d'accorder aux agents relevant de leur autorité le bénéfice de l'article 11 de la loi n°83-634 du 13/07/1983 relative à la protection statutaire et pour désigner les avocats chargés de défendre les intérêts de ces derniers;

Article 3

Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris et les personnes mentionnées à l'article 1^{er} sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait le, 05 octobre 2017

Le directeur interrégional
des services pénitentiaires de Paris

M. Laurent RIDEL

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2019-11-22-011

Arrêté du 22 novembre 2019 portant délégation de
signature à monsieur
Luigi PUCCI, chef de la division de la modernisation et
des moyens généraux du rectorat de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Arrêté du 22 novembre 2019 portant délégation de signature à monsieur
Luigi PUCCI, chef de la division de la modernisation et des moyens généraux du
rectorat de Créteil**

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code de l'éducation et notamment son article D222-20 ;
- VU** le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2018-02-19-003 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière administrative et n°2018-02-19-004 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 1^{er} mars 2018 nommant monsieur Luigi PUCCI, ingénieur d'études, au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 24 juillet 2019 nommant monsieur Serge M'PACKO technicien de recherche et de formation ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 16 octobre 2019 plaçant madame Sylvie RAHMANI, technicienne de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, en position de détachement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 8 juillet 2009 nommant monsieur Olivier ROMERO, ADAENES au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 1^{er} septembre 2010 nommant madame Nadine SECHERESSE, ADAENES au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 1^{er} septembre 2009 nommant monsieur Fabrice VOISIN, SAENES au rectorat de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 5 juillet 2018 nommant monsieur Nicolas DEBET, professeur d'éducation physique et sportive hors classe au rectorat de Créteil;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 28 septembre 2018 nommant madame Valérie MUNOZ-CIEZA SAENES au rectorat de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement du recteur ou de la secrétaire générale de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

Monsieur Luigi PUCCI, chef de la division de la modernisation et des moyens généraux du rectorat de Créteil, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences, tous les actes suivants :

- Courriers et actes courants relatifs à la division ;
- Validation des demandes d'achats et certification du service fait dans l'application Chorus formulaires afférentes au Budget Opérationnel de Programme 214 : «soutien de la politique éducative », article de regroupement 02 : fonctionnement ;
- Bons de livraison ;
- Courriers et actes courants relatifs à la gestion des archives du rectorat de l'académie de Créteil ;
- Courriers et actes courants relatifs à la gestion des archives académiques ;
- Bordereaux de versement et d'élimination d'archives publiques à l'attention des directeurs des services départementaux d'archives des départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Luigi PUCCI, délégation de signature est donnée à :

- **monsieur Serge M'PACKO**, adjoint au chef de division, pôle logistique
 - **madame Sylvie RAHMANI**, adjointe au chef de division, pôle administration et finance
- à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes suivants :

- Courriers et actes courants relatifs à la division ;
- Validation des demandes d'achats et certification du service fait dans l'application Chorus formulaires afférentes au Budget Opérationnel de Programme 214 : «soutien de la politique éducative », article de regroupement 02 : fonctionnement ;
- Bons de livraison ;
- Courriers et actes courants relatifs à la gestion des archives du rectorat de l'académie de Créteil ;
- Courriers et actes courants relatifs à la gestion des archives académiques ;
- Bordereaux de versement et d'élimination d'archives publiques à l'attention des directeurs des services départementaux d'archives des départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

- **madame Nadine SECHERESSE**, chef du service logistique, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes suivants :

- Validation des demandes d'achats courants de la D.I.M.M.O.G. inférieures à 4.000 euros hors taxe et certification du service fait dans l'application Chorus formulaires afférentes Budget Opérationnel de Programme 214 : «soutien de la politique éducative », article de regroupement 02 : fonctionnement ;
- Bons de livraison ;
- Courriers et actes courants relatifs au service logistique.

- **monsieur Olivier ROMERO**, responsable des archives et référent académique au rectorat de l'académie de Créteil, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes suivants :

- Courriers et actes courants relatifs à la gestion des archives du rectorat de l'académie de Créteil ;
- Courriers et actes courants relatifs à la gestion des archives académiques ;
- Bordereaux de versement et d'élimination d'archives publiques à l'attention des directeurs des services départementaux d'archives des départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

- **monsieur Fabrice VOISIN**, chef du service technique, **monsieur Nicolas DEBET** et **madame Valérie MUNOZ-CIEZA**, gestionnaires, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions et compétences les actes suivants :

- Bons de livraison.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 2 octobre 2019.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 22 novembre 2019

Le recteur de l'académie de Créteil

SIGNE

Daniel AUVERLOT